



CONSEIL D'ECOLE DU 12 FEVRIER 2016

Ecole élémentaire
Jean-Moulin

circonscription
de Rosny-sous-Bois

éducation
nationale

Affaire suivie par
Gauthier de Bengy
Directeur

Téléphone :
01 48 94 56 56
Télécopie :
01 48 94 89 30
Courriel :

0930325y@ac-creteil.fr

9 rue Jean Moulin
93110 ROSNY SOUS BOIS

Horaires d'ouverture :
Lundi, mardi, jeudi, vendredi :
de 8h30 à 11h30
et de 13h30 à 15h45
Mercredi : de 8h30 à 11h30

Circonscription
de Rosny-sous-Bois
259 bd de la Boissière
93110 ROSNY-SOUS-BOIS
www.i-en-rosny.ac-creteil.fr

Présents :

Equipe enseignante :

M. ALBRESSAC - M. DE BENGY - M. FERREIRA - M. FLAMENT - Mme GOMIS -
Mme GRESPAN - Mme HINARD - Mme JOLY - Mme LAFFAY - Mme LELOUP -
Mme MANUELLE - Mme NEDJAR - Mme NENNI - Mme SAINT-BOMER - Mme
THIETARD - Mme YIAKOUMETTI - Mme ZAMY

Représentants des Parents d'élèves :

FCPE : M. BELABED - Mme BOUCHAMA - M. ES-SAHB - M. GARNIEL - Mme
HOUBART - M. LIMBERTI
PEEP : Mme LAAFOU - Mme MALOUM - Mme NAIT MEBAREK

Représentants de la Municipalité :

Mme VAVASSORI (conseillère municipale)

Début du conseil : 18 h 35

Secrétaire de séance : Julie Hinard

1. Mesures de sécurité

L'état d'urgence a été prolongé et le plan Vigipirate « alerte attentats » est maintenu en Ile de France.

Les voyages scolaires et les sorties occasionnelles sont de nouveau autorisés mais il est demandé d'éviter les lieux hautement touristiques. L'utilisation des transports en commun reste fortement déconseillée.

Toute manifestation majeure que l'Education nationale souhaite organiser doit faire l'objet d'une autorisation préalable de la Préfecture.

Il est demandé aux familles de ne pas s'attarder devant les portes d'accès pendant la dépose ou la récupération de leurs enfants...

Un exercice du Plan Particulier de Mise en Sureté (PPMS) a été organisé avant les vacances de Noël en cas de danger extérieur (tempête, nuage toxique...) mais également en cas d'intrusion à caractère terroriste. Dans le cadre de ce PPMS, la Mairie a mis à disposition des écoles des malles contenant diverses fournitures (corne de brume, radio, lampe torche, ruban adhésif, seau...) pour sécuriser les lieux de confinement et gérer l'attente. Toutefois, le signal d'alerte du PPMS (corne de brume en plastique) n'est pas adapté à la taille et à la configuration de l'établissement. L'équipe enseignante souhaiterait que la Mairie étudie l'installation d'un signal plus approprié.

De son côté Monsieur le Maire de Rosny a pris diverses mesures : installation de barrières permanentes le long du mur de l'école pour empêcher le stationnement des voitures, mise en place d'horaires fixes pour récupérer ses enfants au périscolaire après l'étude (ce dispositif a été abandonné à la rentrée des vacances de Noël), interdiction d'organiser des manifestations durant les temps périscolaires.

Cette dernière mesure explique l'annulation de la remise des livrets du 1^{er} trimestre. Elle compromet la prochaine remise des livrets ainsi que la fête du livre et la fête de l'école. Madame Vavassori annonce que la Mairie pourrait autoriser certaines manifestations sur le temps périscolaire à condition que la sécurité soit assurée par l'organisateur (école,



2 / 5

association de parents...). Or, pour ce qui est de la remise des livrets, les enseignants étant mobilisés à accueillir les parents dans la classe, seul le Directeur serait dans la capacité d'assurer une surveillance des entrées et des sorties. Cela l'obligerait à instaurer une garde devant la grille durant deux soirées et la matinée du samedi. M. de Bengy, à l'instar des autres directeurs de la ville refuse d'assumer seul cette surveillance.

La FCPE propose que la police municipale assure la sécurité durant la remise des livrets. Madame Vavassori répond que ce n'est pas le rôle de la police et que même si c'était le cas elle ne pourrait assurer la sécurité pour toutes les écoles de la ville.

La gardienne pourrait être mise à contribution mais, là encore, il est difficile de lui demander de rester aussi longtemps dehors et d'assumer seule la sécurité du lieu.

Il est également envisagé de remettre des tickets aux parents qui seraient donnés à l'entrée (à qui ?). Ces propositions sont toutefois compliquées à mettre en place, ne permettent pas de supprimer totalement tout risque d'intrusion ou d'attentat et sont extrêmement contraignantes pour le directeur, qui se trouve seul à gérer la sécurité d'un établissement aussi grand qu'un collège.

M. de Bengy annonce que la remise des livrets du second trimestre sera annulée si une solution moins contraignante n'est pas trouvée.

L'école et la FCPE souhaiterait que la place Handicapée soit accessible pour déposer les trois élèves (dont un en fauteuil roulant) qui sont acheminés en véhicule aménagé. Si cela est impossible en raison des mesures liées à Vigipirate, M. de Bengy propose de transformer une des trois places situées en face de l'école (de l'autre côté de la rue, le long de la cour des préfabriqués) en place handicapée.

2. Projets de l'école

Conseil des élèves : Les délégués, après avoir fait remonter les remarques de leurs camarades sur vie de l'école, ont travaillé sur le gaspillage alimentaire. Les délégués sont allés peser la quantité d'aliments qui ont été jetés quotidiennement à la cantine. Ce jour-là il y avait 36 kg de déchets consommables. Les dames de cantine avaient préalablement trié les emballages et les épiluchures de fruits et les avaient mis à part. Plus généralement, les élèves ont été sensibilisés au gaspillage dans le monde.

Les délégués se sont rendus dans les classes de CP et de CE1 pour rendre compte du contenu de ce conseil.

Force est de constater que l'impact de cette action a été moindre puisque le gaspillage est toujours très important à la cantine.

Lors du deuxième conseil les problèmes de l'école ont été évoqués (le climat scolaire est plutôt bon même si des problèmes demeurent) ainsi que les thèmes de la violence et du harcèlement à partir d'affiches mis à disposition par le Ministère de l'EN. Des travaux seront entrepris dans les classes sur le thème de la violence en fonction des projets et du niveau de classe des élèves.

Le prochain conseil traitera du gaspillage de l'eau.

Mon menu préféré : Les élèves de l'école ont voté pour leur « menu préféré » qui sera proposé dans toutes les cantines de Rosny au printemps.

Salle d'arts visuels : Depuis des mois l'équipe enseignante est mobilisée pour transformer le préau (attendant au réfectoire) en salle d'arts visuels. Sa taille et la présence de lavabos ont été déterminantes dans le choix d'affectation de cette salle. Plusieurs services de la Mairie ont été sollicités pour déplacer des armoires et les fixer au mur, déménager des tables et des cartons de fournitures, récupérer des meubles à tiroirs, des tables et des bancs dans les stocks des ateliers, installer des portemanteaux.... De nouvelles fournitures ont été achetées par l'école et des chevalets ont été commandés par la Mairie et devaient être fixés prochainement. Or, la Direction des bâtiments a demandé l'évacuation de cette salle pour des problèmes de sécurité. Cette évacuation a été ordonnée par mail, sans aucun préalable, sans aucune concertation. Après avoir alerté M. Patrick Capillon de cette injonction, M. de Bengy a obtenu de



déposer un projet pour étudier si l'installation de cette salle pouvait quand même être compatible avec les exigences de sécurité du bâtiment. Pour l'instant, il ne s'agit que d'un sursis puisque l'évacuation a été confirmée à plusieurs reprises. M. de Bengy s'étonne du manque de communication entre les différents services qui, à aucun moment, ne l'ont alerté sur l'impossibilité d'installer des meubles dans cette salle. Si cette évacuation devait se confirmer, M. de Bengy déplorerait un réel gâchis de temps, d'argent et d'énergie, tant de la part des enseignants que des agents municipaux qui se sont mobilisés pour cette salle commune.

Salle informatique : Les dysfonctionnements de certains ordinateurs et l'instabilité de la connexion Internet rendent compliquée l'utilisation de la salle informatique. M. le Directeur alerte régulièrement le service municipal responsable de la maintenance informatique qui intervient dorénavant plus rapidement. Cependant, les problèmes réapparaissent de plus en plus fréquemment. M. Patrick Capillon a également été mis au courant de ces problèmes sans doute liés à l'obsolescence du matériel informatique et de l'installation en réseau de la salle.

Projets en partenariat avec la Mairie : M. de Bengy salue la qualité des projets culturels et sportifs proposés par la Municipalité et le sérieux des intervenants.

3. Classes découvertes

Deux demandes avaient été soumises à la commission d'attribution des subventions pour les classes de découvertes et les projets spécifiques.

La première demande, qui concernait quatre classes (CE1a, CE1b, CP/CE1 et CE2b) pour une sortie d'une journée dans la baie de Somme, a été refusée. Lors de la commission M. l'Inspecteur de l'Education Nationale a jugé que la distance était trop importante pour une seule journée. Cette sortie se déroulera quand même mais la part financière demandée aux familles sera plus importante que prévue : environ 40 €. L'école organisera une vente de gâteaux dans le but de faire baisser cette somme.

La deuxième demande concernant les classes de CE2c et de CM1a a été acceptée. La subvention est de 7685 € pour un projet dont le coût total est de 14 820 €. C'est un projet de classe découverte de trois jours avec visite du Futuroscope et de trois châteaux de la Loire.

La part revenant aux familles est de 140 €. Une participation de la coopérative va ramener cette part à 130 €. Une réunion d'information s'est tenue au mois de janvier à l'école pour une présentation des visites, des activités et des conditions d'hébergement. Il a été proposé aux familles de payer en trois fois sur trois mois. Les parents qui éprouveraient des difficultés financières seront aidés mais peu se sont manifestés. Aucune famille n'a exprimé de refus quant à la participation de son enfant à ce séjour.

Les enseignants ainsi que les parents élus continuent à regretter le fait que le quotient familial ne soit plus appliqué. Mme Vavassori réaffirme le choix de la Mairie et la pérennité de ce dispositif.

4. Coopérative scolaire

La subvention de 5885 € qui d'ordinaire sert à financer la location des cars pour les sorties a été versée. Etant donné le contexte, peu de classes ont prévu des sorties. Cette subvention pourra être utilisée pour des projets spécifiques. Une partie sera consacrée au financement des séjours cités dans le point précédent.

Il est prévu d'acheter un ordinateur et un vidéoprojecteur. Tous les enseignants qui en ont fait la demande disposeront dorénavant dans leur classe d'un ordinateur et d'un vidéo projecteur.



4 / 5

5. Remise des livrets

La remise du 2nd livret se déroulera le jeudi 31 mars et le vendredi 1^{er} avril 2016 en soirée ainsi que le samedi 2 avril 2016 (matin), au choix de l'enseignant, si les mesures de sécurité sont assouplies (cf 1. Mesures de sécurité).

Le dernier livret scolaire sera remis aux élèves les 23 juin et 24 juin 2016.

6. Projets festifs

Spectacle de Noël : Le spectacle proposé par les deux clowns jongleurs, Zigor et Gus, a été très apprécié par les élèves.

Semaine du goûter : La FCPE et l'équipe enseignante renouvelleront cette opération au mois de mars. Il s'agira toutefois de veiller à la qualité des produits proposés aux élèves : moins d'emballages et plus de produits frais.

Organisation du bal : La FCPE confirme l'organisation du bal de l'école le 8 avril 2016. Un système de tickets pour filtrer les entrées sera mis en place.

Livres en fête : Cette manifestation se déroulera le vendredi 13 mai 2016 à condition que celle-ci puisse avoir lieu dès la sortie des classes. Mme Vavassori pense que cela est possible si elle se déroule dans la cour du milieu qui n'est pas fréquentée par les élèves de l'étude et du centre de loisirs. Des parents seraient mobilisés pour assurer la surveillance. M. de Bengy doit proposer à la Mairie un projet détaillant l'organisation de cette fête.

Fête de fin d'année : Les enseignants des écoles élémentaires et maternelles ont décidé d'organiser conjointement une fête le vendredi 17 juin. A priori, cela prendrait la forme d'une kermesse. Là encore il s'agira de tenir compte des mesures de sécurité et d'organiser une surveillance en mobilisant les parents.

Une réunion préparatoire pour les deux manifestations (Livres en fête et kermesse) se déroulera en avril.

7. Périscolaire

Pause méridienne : De nouvelles activités sont proposées durant la pause méridienne : atelier informatique, basketball, tennis de table... L'atelier théâtre qui était très apprécié de certains élèves a été interrompu car la personne qui l'encadrerait ne travaille plus à l'école.

Le budget proposé sur ce temps pour acheter des fournitures et du matériel a été conséquemment augmenté. Il est de 2800 € pour l'école élémentaire Jean Moulin. Mme Vavassori félicite l'école qui est certainement celle qui offre la plus grande diversité d'ateliers sur la ville.

La mairie a mis en place des comités constitués de parents d'élèves et de responsables de pause méridienne qui iront observer et évaluer le fonctionnement des différentes pauses méridiennes sur la ville, selon des critères précis. Suite à cette évaluation des améliorations seront proposées. A la question du directeur sur la formation des encadrants de pause méridienne, Mme la conseillère municipale annonce qu'un budget a été voté pour assurer cette formation.

Etudes surveillées : M. le directeur remercie la Mairie qui ne supprime pas d'études (au nombre de 7 actuellement alors que les effectifs sont en baisse).

La FCPE regrette encore une fois que la Municipalité ne fournisse pas de goûters pour les élèves qui restent à l'étude et que certains enfants mangent assis par terre. M. de



5 / 5

Bengy rappelle que les élèves ont le choix, lorsqu'il fait froid ou qu'il pleut, de goûter dans le préau intérieur. Cette solution satisfait les parents.

La proposition de faire goûter les élèves dans le réfectoire est rejetée car la récréation qui est un moment très apprécié par les enfants serait alors considérablement raccourcie. M. le Directeur est convaincu qu'après une journée de classe les élèves ont envie de se « défouler » et pas de rester à nouveau assis dans une salle.

8. Questions diverses

Drapeaux et devise : M. le Directeur remercie Monsieur le Maire car les drapeaux et la devise ont été enfin apposés au fronton de l'école. Mme Vavassori propose à la classe de Mme Leloup, qui avait écrit une lettre à M. Capillon et l'interpellait sur l'absence de ces symboles à l'école Jean Moulin, de participer aux commémorations du 8 mai. Mme Leloup déclare qu'elle va y réfléchir, sachant que cette cérémonie se déroulera cette année un dimanche.

Internet : L'école réitère son souhait de disposer d'Internet dans les classes.

Subvention de 3000 € de Madame la Députée : Mme Vavassori confirme l'achat d'un kit numérique par école lorsque la subvention sera versée à la Mairie.

Surveillance des élèves à la sortie de l'école : la FCPE souhaiterait connaître les circonstances de la sortie de deux élèves demi-pensionnaires qui ont déjoué la surveillance des adultes pour « s'échapper » de l'école alors qu'ils devaient déjeuner à la cantine. M. de Bengy reconnaît qu'une erreur a été commise et l'assume. Il évoque la complexité de surveiller le départ des élèves, que ce soit à 11h30 mais aussi à 15h45, notamment lorsque les APC ont lieu à ces heures-là et parce que certains élèves ne déjeunent ou ne restent à l'étude que de manière occasionnelle. L'école contrairement au collège ne dispose pas de surveillants et ce sont les enseignants qui veillent aux sorties des élèves. Après avoir réfléchi à divers dispositifs qui se seraient révélés très compliqués à mettre en œuvre, il a été décidé que les enseignants seraient plus vigilants et accompagneraient les élèves jusqu'à la grille même s'ils sont en charge d'un groupe d'APC. M. de Bengy regrette toutefois que la famille d'un des enfants ait déposé une main courante au commissariat. Car si ce type d'événement est exceptionnel, l'école ne peut être infaillible, ne peut tout contrôler et doit aussi pouvoir faire confiance aux élèves.

Employée municipale chargée la sécurité des enfants : La FCPE questionne la Municipalité sur le fait qu'il n'y ait plus qu'un seul agent pour faire traverser les élèves. Mme Vavassori le regrette mais pense qu'il n'y aura pas d'autres agents car des employés chargés de sécuriser la traversée des élèves ont récemment démissionné et que la priorité est de mettre au moins un agent par école.

Accès au centre de loisirs de la Justice : La FCPE signale que le chemin pour se rendre au centre de loisirs est dangereux. En effet, le passage situé en face de la salle Jarry n'est pas balisé et est mal éclairé. Les parents d'élèves demandent donc à sécuriser cette partie du chemin.

Le dernier conseil d'école se déroulera le vendredi 10 juin 2016.

Clôture du conseil : 20h

**La secrétaire de séance :
Julie Hinard**

**Le directeur :
Gauthier de Bengy**